

27 septembre 2007

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**EVIALIS**

(Eurolist)

Par courrier du 26 septembre 2007 la société anonyme Union Financière pour le Développement de l'Economie Céréalière "Unigrains" (1) (23 avenue de Neuilly - 75116 Paris), a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 septembre 2007, les seuils de 1/3, 25%, 20%, 15%, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société EVIALIS, et ne plus détenir aucun titre de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession par le déclarant de 120 264 actions EVIALIS dans le cadre de l'offre publique initiée par Financière Evalis (2) et de la fin de l'action de concert entre cette dernière et Unigrains qui en a résulté.

- 
- (1) Contrôlée par l'Association Générale des Producteurs de Blé et l'Association Générale des Producteurs de Maïs.  
(2) Cf. D&I 207C2171 du 26 septembre 2007.